

PARTI SOCIALISTE EUROPEEN

MANIFESTO 2009

LA NOUVELLE EUROPE SOCIALE

CONTRIBUTION DU
GROUPE DES ACTIVISTES P.S.E
DE CHARLEROI DISTRICT

Sur base des réflexions du groupe, alimentées par le rapport annexe

Charleroi, le 30 mai 2008

1. LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX

1. Inclure un droit à un environnement sain.
2. Droit pour tous à une eau de qualité (source de vie) droit à un air de qualité pour une meilleure santé.
 - Pour ne pas être pollué moralement, reconnaissance d'une pollution morale, par l'extrême droite, par le conditionnement audio visuel (publicité, médias,).
Droit à la sécurité d'existence (emploi, revenu minimum ou de remplacement, accès garanti aux énergies nécessaires à une vie décente en harmonie avec l'inclusion au sein du tissu social des citoyens), d'où :
 - Droit à la sécurité en ces deux domaines plus :
 - La sécurité alimentaire de qualité.
 - La sécurité sociale harmonisée sur le territoire de l'UE.
 - La sécurité routière réelle et non interprétée.
 - La sécurité urbaine (banditisme) par la prévention et l'insertion sociale.
 - La sécurité au travail.
 - La sécurité matérielle selon des critères minimum (Ex : faillite du surendetté).
3. Faciliter l'accès aux Cours Européennes de justice (durée maximale de cinq ans pour un procès)
4. Tout ceci avec la collaboration de juristes expérimentés en droit international et sensibles à la qualité de vie.

➤ **Nous revendiquons :**

1. L'inclusion de la charte des droits fondamentaux aux traités de l'Union avec pétition du citoyen et consultation syndicale, tel que prévu dans le projet de constitution.
- 2 Des organes indépendants de contrôle et de régulation sur ces thèmes.

2. LA JUSTICE

1. Faire appliquer les principes de la charte des droits fondamentaux toujours et partout, même pour des discussions quelconques les juristes doivent aménager une théorie qui reconnaît la pollution morale (extrême droite, conditionnement des individus, publicités et autres).

➤ **Nous revendiquons :**

1. L'assurance d'un accès aisé pour les citoyens à la justice, quelles que soient leurs conditions financières et sociales.
2. Un examen rapide de situations de type collusion (corporatisme, liaisons d'intérêts financiers, obédiences, ...).

3. LES ONG, SYNDICATS, ASSOCIATIONS, MOUVEMENTS DE CITOYENS

1. Doivent tisser des réseaux de coopérations coordonnées afin d'exercer un droit de regard et donc un contrepoids sérieux dans les différents domaines de la société civile et du monde du travail. Il serait donc souhaitable qu'elles soient plus souvent consultées, en divers domaines, afin d'associer le citoyen aux grands projets.
2. De ce fait, prévoir des moyens financiers ou en nature à cet effet pour faciliter leur travail et l'optimiser.

➤ Nous revendiquons :

1. Le maintien et l'accroissement des moyens financiers.
2. La possibilité d'intervention directe des citoyens par pétition européenne.
3. La reconnaissance d'un statut légal ouvrant l'accès à des droits sociaux aux bénévoles.

4. L'ENSEIGNEMENT

1. Refonte de la conception de l'enseignement, soucieux de l'égalité des chances, garçons et filles, quel que soit leurs conditions sociales et leurs origines.
2. Plus d'éducation civique, morale et environnementale, Formation des enseignants à cet effet, y compris la formation continuée.
3. La formation professionnelle doit se terminer durant les dernières années d'études par une immersion directe ou partielle en entreprise en situation réelle, accompagnée par les plus expérimentés.
4. Réinvestir dans l'enseignement professionnel et technique.
5. Sensibiliser l'enseignement aux droits de l'enfant parallèlement aux devoirs envers la société, la dimension européenne, et l'environnement.
6. Favoriser l'association des ONG, etc... par la pratique de programme spécifiques et ciblés selon les paramètres environnementaux et sociaux locaux.

➤ Nous revendiquons :

1. Le maintien et l'accroissement de moyens à cet effet.

5. LES TRANSPORTS

1. Revenir à un service correct aux navetteurs des transports en commun.
2. Transposer le fret aéronautique (nocturne) et routier vers le rail et le fluvial.
3. Protection des riverains des aéroports.
4. Remettre le rail dans la vie active des individus grâce à l'application de techniques issu de la recherche comme la nanotechnologie et le monorail, et en protéger les voies et parcours des malveillances éventuelles tels que les gestes de délinquance et/ou autres.

➤ **Nous revendiquons :**

1. Plus d'activités professionnelles proches, locales, afin d'éviter les pertes (pollutions, perte de temps libre, ...) liées aux déplacements.
2. Le développement et la mise en application des fruits de la recherche-innovation permettant des transports en communs faciles, confortables, efficaces, non polluants et gratuits, y compris pour les voyages de vacances annuelles.

6. LES ENERGIES

1. Favoriser l'énergie propre ou renouvelable, et pénaliser le contraire tout en tenant compte des plus faibles.
2. Haute vigilance sur la gestion des déchets, et plus particulièrement les déchets dangereux : comme les déchets nucléaires. A ce sujet :
 - a) Abandonner le nucléaire, sauf pour les soins de santé.
 - b) Ne pas stoker les déchets en zones à forte densité de population.
 - c) Ne jamais stoker de manière définitive, mais plutôt temporaire, pour laisser une chance de retraiter ou éliminer, dans le futur, dès que la recherche le permettra.
3. Abandonner le gasoil et l'essence, ils sont source d'instabilités graves, pénalisant la plupart des ménages européens, c'est à dire la majorité des citoyens. De plus ceux-ci font l'objet de spéculations financières honteuses et inacceptables.
4. Soutenir la recherche dans ces domaines qui, à son tour, sert la société, l'humanité.

➤ **Nous revendiquons :**

1. Un acte politique réel et sans ambiguïté pour l'abandon pur et simple mais progressif de l'utilisation des produits pétroliers en tant qu'énergie de masse, et simultanément les remplacer par des énergies propres et renouvelables.
2. Dans la foulée du point précédant accélérer, raisonnablement mais sûrement l'application de projets de production d'énergie tels que le projet « ITER ».
3. Développement progressif d'une organisation économique, sociale et solidaire s'appuyant sur la production, la distribution et l'utilisation des énergies propres érigées en bien commun universel sans contraintes de propriété privée, comme les brevets privés par exemple.

7. LES TELECOMS

1. Doivent servir le monde du travail en diminuant les déplacements et en permettant un retour à une meilleure qualité de vie.
2. Doivent servir le troisième âge et les moins instruits.
 - a) Développés pour mieux servir le combat citoyen et les écoles.
 - b) Reconnaître une pollution morale et l'inclure dans la charte des droits fondamentaux via l'environnement, pour mieux diligenter les effets nuisibles (internet par exemple).
 - c) Les considérer d'utilité publique ou bien sociale (distribution, travail à domicile, informations,...).
3. .Continuer dans le sens de Lisbonne.

➤ **Nous revendiquons :**

1. A courte échéance (+/- 7ans) la gratuité (hors maintenance) des télécoms en temps qu'instrument de développement économique et social.

8. LES T.I.C (Technologie Information et Communication).

Les logiciels libres sont une alternative originale en termes de processus de production et de propriété intellectuelle.

Dans des économies et des sociétés où la connaissance occupe une place sans cesse croissante, ils peuvent préfigurer des évolutions du mode de création et d'appropriation de la richesse immatérielle.

Garantissant l'accès à la connaissance pour tous, fondés sur la coopération, la mutualisation et l'échange, point d'appui pour le service public et contre la marchandisation du savoir, la question de savoir s'ils annoncent et autorisent un dépassement de la production capitaliste est pertinente.

Les logiciels libres contribuent à poser les questions de modèles économiques et de propriété intellectuelle à venir.

➤ **Nous revendiquons :**

1. Les sites d'information du secteur public ainsi que les documents informatiques produits par toute instance publique doivent pouvoir être consultés par les citoyens qui utilisent les logiciels libres.
2. Les formats propriétaires sont à proscrire.
3. Dans l'enseignement tout particulièrement, les outils informatiques utilisés lors de l'apprentissage doivent être des logiciels libres, afin de donner à tous les écoliers et étudiants libre accès à ces outils.
4. Les administrations, tant locales et nationales qu'européennes doivent favoriser le choix de solutions basées sur les logiciels libres dans les marchés publics.

5. Tous les développements informatiques ainsi que les bases de données financés par les deniers publics doivent être publiés sous licence libre et dans des formats libres, de façon à être accessibles à tous les citoyens.
6. Les logiciels doivent rester exempts de tout brevet et régis uniquement par le droit d'auteur, afin de ne pas contrecarrer le développement de logiciels libres.

9. LA RECHERCHE

1. Le budget est trop faible et il faut décloisonner l'Europe pour éviter le gaspillage et le double emploi des budgets.
2. Répondre aux problèmes environnementaux et humains de l'instant (par de nouvelles techniques, ou autres).
 - a) Comités d'accompagnement issus des ONG ou d'associations de type citoyennes pour définir les priorités.
 - b) Coopération avec les pays étrangers qui le souhaitent.
3. Citation : « L'imagination est plus importante que la science car c'est la première qui amène l'autre » (Einstein).

➤ Nous revendiquons :

1. L'accroissement des moyens pour la recherche.

10. LA POLITIQUE

Moins de mollesse face à l'esprit ultra - libéral qui, à certains moments, par ses résultats et impacts, s'en va franchement vers des extrêmes, notamment régionalistes ou « sous localistes », priment sur les facteurs environnementaux et sociaux.

➤ Nous revendiquons :

1. Un moratoire sur la pratique politique contemporaine redéfinissant les missions du monde politique, débarrassé des comportements populistes et des « raisonnements d'épiciers ».
2. La construction d'un espace politique plus efficace face à la mondialisation du capital.
3. La double légitimité à construire : Europe des Etats et Europe des citoyens. Un processus constituant serait donc possible à terme, et il participerait à l'émergence et au renforcement de l'espace citoyen.

11. LA SECURITE

Continuer à veiller sur la sécurité, en traitant celles-ci de manière humaine d'abord, financière ensuite, et appliquer des contraintes dans le cas contraire. Dans un premier temps, privilégier la formation de juristes en nombre suffisant, qui pourront y travailler. (Voir les points 2, 3, 5).

- alimentaire,
- environnementale,
- urbaine,
- sur le lieu de travail (assureurs et système médical malveillants),
- financière des ménages.

➤ Nous revendiquons :

1. Que la sécurité ne soit pas que judiciaire ou policière mais aussi sociale, environnementale et financière. Somme toute, une sécurité d'existence de qualité.
2. Des études et actions concernant la santé mentale des populations face à la dureté des effets financiers provoqués par la mondialisation.

12. LE SOCIAL

1. Importance de la réduction du temps de travail ou bien du temps perdu.
2. Redistribution et donc égalité des chances, (combat contre la pauvreté).
3. Transférer le temps économisé par les plus disponibles (en dehors de la famille), pour:
 - L'activation citoyenne et bénévole.
 - L'activation sportive (gains sécurité sociale et petite délinquance).
 - Les sensibilisations diverses en ONG, Association, etc...
4. Une réduction de salaire doit s'accompagner d'une réduction des charges des foyers (chauffage, électricité, eau courante) pile à combustible ? Panneaux solaires/photovoltaïques? Pan économique par ITER ? En tous cas l'énergie utilisée de manière individuelle mais encadrée et contrôlée, est synonyme de :
 - a) Responsabilisation,
 - b) Economies,
 - c) diminution de la pollution,
 - d) acte citoyen du monde responsable.
5. Mise en place, dans tous les domaines actifs de la société, de conseillers ou délégués en aide et valorisation à la vie journalière.
6. Développer l'économie sociale (plus particulièrement dans l'agriculture et dans le secteur de l'emballage) mais valorisante pour l'individu.

➤ Nous revendiquons :

1. L'Harmonisation sociale : salaire minimum dans chaque pays en fonction du PIB par habitant.
2. Un processus de convergence sociale.
3. La recherche et les projets d'infrastructures européennes.
4. La réparation et la prévention des dégâts physiques, écologiques et sociaux.
5. La liaison à l'évolution du coût réel de la vie pour les indemnisations ou réparations, plutôt qu'un pourcentage d'intérêts fixe.

13. ENTREPRISE, COMMERCE, SERVICES PUBLICS

1. S'en tenir aux différents points énoncés dans ce papier.
2. Harmonisation des normes sociales, fiscales, judiciaires, normatives diverses (pollutions, etc.. en Europe, toujours l'aspect exemplaire pour les autres continents contribue à une stabilité relationnelle mondiale.
3. Réintroduire l'emballage à consigne de verre, de PVC, ou autres.
4. Intensifier la lutte contre les trafics et la criminalité en col blanc. Il faut rappeler que comme pour l'environnement, et ce qui le concerne, cela vaut aussi bien pour d'autres domaines.
5. Développer et garantir le service à domicile via les télécoms.
6. Mieux informer le consommateur sur les aliments (labels), et étiquetage plus clair (notamment sur les OGM).
7. La sauvegarde de sites archéologiques, de patrimoines historiques et culturels, qui peuvent induire une économie autre que des exploitations diverses qui peuvent les mettre à mal ou qui les suppriment.
8. La vérification d'urgence de la situation morale dans les PME (pression sur les salariés incitation au surendettement afin de mieux les manipuler,...), est nécessaire. De surcroît, l'irresponsabilité et le manque de volontarisme de la part de celles-ci , font craindre pour la stabilité de la société.
9. Sensibilisations à la consommation intelligente ou futée, et conseils dans :
 - a) Les écoles.
 - b) Les entreprises.
 - c) Les administrations.
 - d) Les ménages.
10. Le surendetté doit être déclaré en faillite, quand la situation devient impossible.
11. Retour à l'esprit d'entreprise et non au simple profit pur et simple. Moins de monopoles.
12. Favoriser l'économie sociale, dès qu'une opportunité se présente.

13. La mentalité dans les secteurs des Banques, assurances, professions libérales doit changer et faire que l'économie serve l'individu et son environnement et non le contraire, car, le profit ! Le profit ! Et ensuite, ?, ..., !, Catastrophe ! Comme, par exemple, le réchauffement climatique.
14. Rattacher l'économie au combat social et humaniste exprimé par les économistes progressistes.
15. Une réglementation plus stricte dans le secteur bancaire, avec la participation ou une possibilité de regard de la société civile et le monde du travail, (consommateurs, syndicats, entreprises...), est nécessaire.

➤ Nous revendiquons :

1. L'abrogation de la directive Services, nouveau mandat confié pour s'opposer à L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'Organisation Mondiale du Commerce.
2. Le principe qu'aucun service public ne peut être soumis au droit de la concurrence.
3. Un moratoire européen sur toutes les libéralisations.
4. L'harmonisation de la fiscalité, notamment celle des entreprises.
5. L'interdiction des flux financiers entre l'UE et les paradis fiscaux.
6. La mise en place par l'UE de taxes globales sur les opérations financières et d'écotaxes ; levée du secret bancaire.
7. L'augmentation du budget de façon substantielle afin de financer les fonds structurels.
8. Une extension de la mise en place d'organisations de défense et de concertation représentant la société civile et le monde du travail au sein de toutes institutions ou groupes d'intérêts publics ou privés pouvant discuter et négocier d'égal à égal sur les actions, développements, orientations et ainsi garantir une transparence démocratique (Exemple : représentation syndicale au sein des PME, association de défense du consommateur).
9. La diminution des émissions de gaz à effet de serre de 3/4 d'ici 2050.
10. L'augmentation de l'aide publique au développement des pays du Sud (0,7 % du PIB en cinq ans).

14. L'AGRICULTURE

1. Le sujet est spécifique à chaque région, néanmoins quelques nuisances reviennent partout et toujours :
 - a) Gaspillage, nappes phréatiques en baisse.
 - b) Epandage de lisier (pollution des nappes aquifères).
 - c) Surproduction (destruction immorale, pollution).
 - d) L'incapacité des différentes autorités à juguler l'excès de confiance dans les nouvelles techniques de productions, (comme par exemple les O.G.M et les farines animales).

- e) L'incapacité aussi face aux trafics en tous genres, sans compter la disparité des normes d'un pays à l'autre de l'union.

➤ **Nous revendiquons :**

4. L'interdiction de l'exportation vers les pays du Sud de tout produit agricole subventionné par l'UE, et reconnaissance du droit à la sécurité et la souveraineté alimentaires.
5. Le maintien d'une agriculture performante tout en restant éthique, transparente et soucieuse des impacts écologiques.

15. **L'EUROPE**

Vigilance et positivisme sur les 14 points repris ci-avant.

En bref et en quelques mots, s'inspirer le plus possible, du plan fédéral pour un développement durable (C.I.D.D janvier 2.000). Dans le même temps, étudier les coopérations et synergies possibles avec des pays africains, asiatiques, et MERCOSUR.

Vu les mécanismes de fonctionnement de l'U.E, et dans l'esprit des traités de Maastricht, et d'Amsterdam, le simple fait d'inscrire des thèmes environnementaux et franchement sociaux, parmi les autres droits fondamentaux de la charte, donnerait les moyens et l'impulsion nécessaires à la mise en place de tout un engrenage de type Développement Durable et donc renforcerait aussi la démocratie à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union.

A terme, plutôt que concurrent, le modèle d'organisation économique et social européen serait un modèle à suivre.

a) La Charte des Droits fondamentaux

« Rapprocher l'Europe de ses citoyens et répondre à leurs demandes, telle est la mission principale de l'institution qui les représente. C'est pourquoi le Parlement européen accorde une grande importance à l'élaboration d'une Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, dont la rédaction a été confiée par le Conseil européen de Cologne à une Convention composée de représentants personnels des quinze exécutifs nationaux, de trente députés nationaux et de seize députés européens et de la Commission ; la Cour de Justice et le Conseil de l'Europe participant en tant qu'observateurs. »

Les représentants du Parlement européen ont abordé cette tâche portés avec un grand enthousiasme : en effet, les droits fondamentaux déterminent l'identité de l'Union européenne et l'élaboration d'une telle charte implique la reconnaissance de la nature politique de l'Union. Mais, par-dessus tout, un catalogue des droits fondamentaux constitue une garantie supplémentaire pour les citoyens de nos pays, en raison de son lien de parenté avec la citoyenneté européenne.

b) Le traité modificatif

Des changements par rapport au TCE

1. Les mots de « constitution » et « constitutionnel » sont bannis, mais les traités priment sur le
2. Droit national, même constitutionnel
3. La Commission reste une sorte de gouvernement européen, dont le Président est élu pour cinq ans par le Parlement, sur proposition du Conseil européen, et dont les membres ne sont pas choisis sur une base politique
4. Ni séparation, ni contrôle des pouvoirs, ni garantie des droits fondamentaux
5. En somme, une constitution sans les caractéristiques d'une constitution Démocratique

14.1 La démocratie bafouée...

1. Adoption par voie parlementaire et non par référendum
2. Calendrier très serré
3. Texte très compliqué et non « simplifié » : 359 modifications (297 dans le TFUE et 62 dans le TUE), 12 protocoles, des dizaines de déclarations
4. Reprise du texte du TCE rejeté par les Français et les Néerlandais

14.2... ou bien la démocratie renforcée

1. L'exigence d'un référendum sur un texte déjà refusé
2. Pour tout nouveau traité :
 - une élaboration par une assemblée élue par les citoyens avec la participation effective des parlements nationaux
 - une ratification par référendum dans chaque État membre.

14.3 La démocratie renforcée

1. Placer les élus devant leurs responsabilités
2. Saisie du Conseil constitutionnel
3. Si celui-ci estime nécessaire une révision constitutionnelle, une majorité des 3/5 du Congrès est requise

L'Union est fondée sur les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'État de droit, principes qui sont communs à tous les États membres.

14.4 Le parlement européen et la défense des droits de l'homme (publication officielle)

L'Union respecte les droits fondamentaux, tels qu'ils sont garantis par la convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales, signée à Rome le 4 novembre 1950, et tels qu'ils résultent des traditions constitutionnelles communes aux États membres, en tant que principes généraux du droit communautaire. (Article 6 du traité sur l'Union européenne)

*Le Conseil, réuni au niveau des chefs d'États ou de gouvernement, et statuant à l'unanimité sur proposition d'un tiers des États membres ou de la Commission, et après avis conforme du Parlement européen, peut constater l'existence d'une violation grave et persistante par un État membre de principes énoncés à l'article 6, paragraphe 1, après avoir invité le gouvernement de cet État membre à présenter toute observation en la matière. (Article 7 du traité sur l'Union européenne)***LES DROITS DE L'HOMME AU SEIN DE L'UE**

L'un des apports essentiels du traité d'Amsterdam concerne la politique intérieure et la justice, questions jusque là réglées par les gouvernements au sein de l'UE et qui relèveront désormais de la compétence de la Communauté. Ainsi, le PE se verra accorder, dans certains cas après une période de transition, le pouvoir de codécision avec le Conseil sur des questions importantes concernant les droits individuels des citoyens de l'U.E.

Certaines questions morales vivement débattues actuellement dans nos États membres, et qui vont de l'éthique de la biotechnologie à la protection des données, en passant par les conséquences de la «révolution de l'information », sont également traitées au niveau européen et plus particulièrement au sein du Parlement. Ce sont des questions qui dépassent les frontières nationales et qui visent notamment à éviter, grâce à un meilleur contrôle, que les nouvelles technologies ne portent atteinte aux droits de l'homme. Les décisions qui seront prises auront des incidences réelles pour chacun d'entre nous.

Pour ce qui est de la politique sociale, le traité d'Amsterdam et d'autres initiatives encore ont ouvert des perspectives aux mesures destinées à la promotion des droits de l'homme sur le plan économique-social au sein de l'Union. Il s'agit bien là de préoccupations centrales pour le PE, notamment pour les mesures à prendre face à des problèmes comme le racisme, l'intolérance religieuse et la xénophobie, et le sort réservé aux réfugiés et aux travailleurs immigrés.

➤ **Nous revendiquons :**

1. Une Europe solidaire, écologique et démocratique.
2. L'abandon du Pacte de stabilité.
3. Le contrôle des Gouvernements et du Parlement européen sur la Banque centrale européenne.
4. Une nouvelle génération de traités bilatéraux fondés sur les principes de solidarité, de cohésion sociale et de respect de l'environnement.
5. La diminution des pouvoirs de la Commission européenne (fin du monopole d'initiative législative, contrôle en matière de concurrence).
6. L'élargissement des pouvoirs du Parlement européen et participation des Parlements nationaux.
7. Que la démocratie soit une condition indispensable pour que puisse s'ouvrir un débat de fond sur le type d'Europe politique et sociale que nous voulons.

REFLEXION

La valeur de la vie par la valeur des actions

La vie ressemble à un conte, ce qui importe n'est pas sa longueur mais bien sa valeur.

Pour la plupart des hommes et des femmes, elle se compose d'un peu de vanité et d'un peu de volupté.

Il n'existe donc pas d'emblée de solutions mais bien des forces en marche. Les solutions, elles, ne font que suivre.

Il faut donc valoriser la vie par des actions, faire de la vie un rêve et d'un rêve une réalité.

Renato SALLUSTIO.

Charleroi District, le 30 mai 2008